



Lestiac

Infos

Entre côteaux et Garonne, votre trait d'union

● Édito

Lestiacaises, Lestiacais,

Tout d'abord, pour notre commune, deux bonnes nouvelles développées en page interne du journal. Il s'agit de la réalisation de deux projets majeurs dans les semaines et mois à venir : l'habitat partagé et la restructuration de la place du village.

Ensuite, je voudrais revenir sur la réunion publique regroupant la gendarmerie, les Pailletons et les Lestiacais, concernant l'augmentation très sensible des vols au sein de nos deux communes.

Ayant affaire à des professionnels opérant très vite et, la plupart du temps, en plein jour pendant que les gens sont au travail, il est très difficile de les localiser. Aussi, prenez toutes les précautions nécessaires afin de sécuriser votre maison pendant les absences. Restez vigilants et, en cas de doute sur certains événements dans votre environnement, n'hésitez pas à contacter la mairie ou la gendarmerie.

En ce cas précis, il ne s'agit pas de délation mais seulement de précautions citoyennes qui peuvent aider à déjouer ce fléau.

Enfin, le printemps est là et, bien entendu, les travaux de jardinage vont s'intensifier. Comme vous le savez, les produits phytosanitaires sont désormais interdits d'usage au sein des collectivités et c'est tant mieux pour notre environnement.

Néanmoins, cela implique que l'entretien et le nettoyage de la commune se font manuellement. C'est une charge très lourde qu'assume l'employé communal, qui lui prend beaucoup de temps au détriment d'autres tâches à effectuer par ailleurs.

Aussi, comme je l'ai rappelé plusieurs fois, la loi nous impose d'entretenir le devant de notre habitation. Je sais bien que tout le monde ne peut le faire, pour de multiples raisons, mais chaque fois que cela est possible, pensez-y.

Vous participez ainsi à garder notre village propre. Je vous remercie par avance pour ces gestes de solidarité communale.

**Le Maire,
Guy Moreno.**

● Commémoration du 8 mai 1945



Le maire, les adjoints et le conseil municipal invitent la population au monument aux morts mercredi 8 mai 2019.

A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur sera servi, salle du conseil municipal, à la mairie.

● Élections européennes

Le parlement européen est élu tous les 5 ans directement par les citoyens européens, c'est-à-dire les citoyens qui ont la nationalité d'un État membre. **Les prochaines élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019 en France.**

Plus d'infos en page 7



● Accès déchèteries : demandez votre code !



Depuis janvier 2019 : Un compte par usager pour accéder aux déchèteries.

Les 6 déchèteries du SEMOCTOM sont équipées de barrières et de terminaux informatiques. La mise en place de ce système permet, entre autres, de mieux gérer la circulation sur les différents sites et de faire un meilleur tri des matériaux.

Depuis janvier 2019, pour avoir accès aux déchèteries, chaque foyer, chaque entreprise, chaque collectivité doit d'abord créer son compte sur internet (ou remplir un dossier papier pour celui qui ne serait pas familiarisé avec les technologies actuelles). Il obtiendra ensuite, après validation des informations fournies, un code personnel sous la forme de QR code (code barre amélioré).

Ce code peut être transféré sur un smartphone, en le prenant en photo par exemple, ou bien être imprimé sur une feuille de papier. Une fois muni de code, l'usager n'aura plus qu'à présenter son smartphone ou son papier aux bornes d'entrée de la déchèterie pour y accéder.

Aujourd'hui 75 % des usagers qui se présentent dans les déchèteries accèdent automatiquement aux plateformes, ce qui permet de libérer les agents d'accueil pour orienter les visiteurs vers un tri optimal.



Il reste encore aujourd'hui environ 20.000 foyers à équiper de SEMOCODE, or, avec l'arrivée du printemps, la saison des tailles, des tontes et des nettoyages divers approche à grand pas.

Les usagers qui ne disposent pas de code doivent être enregistrés, sur place, manuellement par les agents et être informés pour s'inscrire par internet ou par formulaire. Cela engendre des ralentissements importants du système et parfois des tensions.

Pour rappel ci-dessous le lien du site internet pour obtenir son SEMOCODE directement.
<http://www.semocod.com>

Carte d'identité

Depuis 15 mars 2017, les demandes de carte d'identité ou leur renouvellement doivent s'effectuer dans l'une des 36 mairies de Gironde équipées de bornes biométriques.

Cadillac sur Garonne est la mairie la plus proche. Attention, le délai d'attente pour avoir un rendez-vous peut aller jusqu'à 2 mois. Contact téléphonique : 05 57 98 02 10.

La procédure :

Prendre un **rendez-vous** en ligne sur :

<https://rendezvousonline.fr>

Compléter une **pré-demande** (document indispensable avant votre rendez-vous) sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>.

- Vous devez imprimer cette pré-demande ou relever son numéro afin que la mairie retrouve votre dossier.
- Lors de votre **rendez-vous**, il est impératif d'apporter les pièces justificatives accompagnées de la pré-demande.

Pour les retraits, vous serez directement avisés par SMS de l'arrivée de votre CNI. Le retrait se fait sans rendez-vous.

Inscrire son enfant à l'école

Les parents désireux d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'école doivent impérativement procéder à cette inscription à la Mairie de PAILLET, siège du SIELP (Syndicat Intercommunal des écoles de Lestiac-Sur-Garonne et Paillet).

Horaires d'ouverture de la mairie de Paillet : du lundi au vendredi de 14 à 18 h – tel : 05 56 72 14 57

Documents nécessaires à l'inscription :

- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant
- justificatif de domicile
- certificat de radiation si nécessaire



● Les travaux 2019

Comme évoqué par le maire, Guy MORENO lors de la séance des vœux 2019 voici les différents chantiers qui verront le jour cette année .

Voiries

Cap Horn, deux gros chantiers retardent la réfection de la voirie :



D'abord l'enrochement à l'embouchure de la petite rivière (projet porté par la CDC suite aux intempéries de 2014) retardé par des problèmes administratifs.

Mais aussi la mise en place d'une bache pour la défense incendie de 100 m³, le débit de la bouche d'incendie actuelle n'étant pas assez important pour assurer la sécurité des riverains.

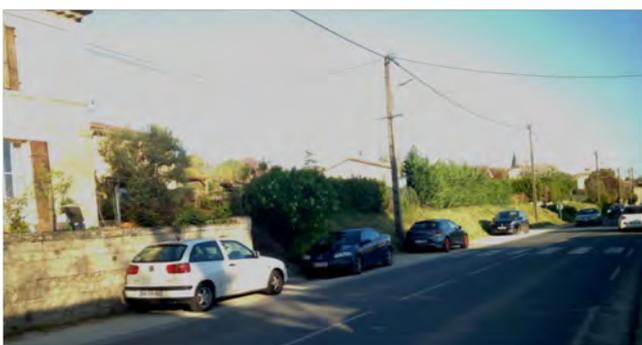


Exemple de bâche défense incendie

En attendant ces travaux, de l'enrobé à froid a été appliqué pour combler les trous.

D10 : du chemin de Marsan à la sortie de Lestiac en direction de Langoiran

Les bas-côtés vont être aménagés en places de stationnement et passage piétonnier.



Aménagement place du village

Après la phase de concertation avec les enseignants, la population et le conseil municipal, le projet a été affiné. Après le dépôt des demandes de subventions auprès de l'état et du département, les travaux devraient débuter dans le courant de l'été ou à la rentrée de septembre.

C'est un gros chantier qui durera plusieurs mois, nous ferons en sorte de gêner le moins possible le fonctionnement de l'école et de la salle des fêtes.



Réaménagement du parking devant la mairie et l'église

L'entreprise retenue devrait débuter les travaux prochainement.



Habitat partagé

Le permis de construire a été déposé et les travaux devraient débuter dans le courant de l'été. Le hangar situé derrière l'ancienne CDC a été démonté et remonté au parc à ferraille (près du chêne de la liberté).

● La féerie du carnaval de Nice et la fête du citron pour nos séniors !

Que de joies et de souvenirs rapportés pour les 49 participants au voyage organisé par le CLUB DES SENIORS LOISIRS EVASION LESTIAC, du 28 février au 4 mars dernier en région PACA !

À cette occasion, des adhérents de l'ADDAH nous ont rejoints pour constituer un groupe bien sympathique.

Le thème de notre séjour était bien sûr le Carnaval de Nice et la Fête du citron à Menton... Mais nous en avons profité pour visiter la région... Nice et son quartier ancien si typique... Antibes, Cannes et le célèbre palais des festivals... Grasse, ville des parfums, le Tanneron et les forêts de mimosas magnifiquement fleuris en ce mois de mars.

Outre la découverte pour beaucoup d'entre nous de ces lieux si réputés, nous avons bien sûr dégusté la cuisine locale dans les petits restaurants du Vieux Nice (notamment la pissaladière, la tarte au citron...).

Puis vinrent les moments de festivités ! Nous avons assisté tout d'abord au carnaval de Nice... la bataille des fleurs lors du Corso fleuri et, en soirée, au corso illuminé... Que d'applaudissements au passage de chaque char et animation; chacun retrouve son âme d'enfant au lancer de confettis !

Le lendemain, direction Menton berceau de la Fête du Citron, les Jardins Biovès s'habillent depuis 1936 aux couleurs du soleil dans des teintes jaunes et orange éblouissantes. Des sculptures incroyables dont certaines nécessitent près de

quinze tonnes d'agrumes, nous ont émerveillés...

Ce fut ensuite le corso ! Les confettis tapissent le ciel azur... Semeurs d'ambiance, fanfares et groupes folkloriques virevoltent, zigzaguent, dansent entre les magnifiques chars d'agrumes... Cette année quelques 30 000 personnes ont assisté à cet événement !

Le samedi 6 avril le groupe de participants se retrouvera à la salle des fêtes de Lestiac pour revivre pendant quelques heures ces moments magiques autour d'un repas typique de Nice et visionnera les images rapportées de ces quelques jours de bonheur !



Le programme de printemps :

Mois de mai : vide grenier (la date sera précisée ultérieurement)

Le jeudi 23 mai : balade fluviale sur La Garonne avec dégustation d'un bon repas

Le 27 juin : Repas d'été au Lac de Laromet

TREVE ESTIVALE DU 11 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE 2019

Renseignements auprès du Président **ALAIN LALANNE** au 0631723561 ou de la secrétaire **BETTY PEES** 06 75 05 99 31

La Cale

Prochaines navigations :

Le 22 juin à l'aviron sur la Garonne, Lestiac – Cadillac – Saint Macaire repas et retour avec la marée. Changement d'équipage à chaque étape.

Mai et juin 2 sorties à la voile sur le Lac de Sanguinet

Toutes ces sorties s'effectuent sur notre YOLE, d'une capacité de 7 personnes et sont encadrées par un professionnel. Elles sont ouvertes à tout le monde, seule condition être adhérent (5€ pour l'année).

Renseignements : 06 12 52 56 95 assolacale@orange.fr - <https://www.facebook.com/associationlacale/>



L'Office de Tourisme de Cadillac – Podensac Destination Garonne a réalisé un superbe film promotionnel de 3 minutes sur le territoire, la cale y figure ! Pour le visionner, <https://www.destination-garonne.com/>

Cabane des Loupiots

Après le « mariage » des écoles de Paillet et Lestiac à la dernière rentrée scolaire au sein d'un tout nouveau RPI, c'est au tour de l'association La Cabane des loupiots de faire peau neuve.

Créée en 2007 à Lestiac, cette association loi 1901 se relance en ce début 2019 autour d'une équipe renforcée et motivée, comptant des membres issus de ces deux villages.

La Cabane des Loupiots a pour but l'organisation et la participation à tous types d'événements ou animations permettant de renforcer le lien social entre les familles des écoles de Lestiac et Paillet, ainsi que soutenir – y compris financièrement – les actions de ces écoles

(projets pédagogiques, sorties culturelles et/ou sportives, classe découverte, ...). Elle est amenée à proposer des sorties et des activités aux familles (après-midi jeux, sortie accrobranche, Halloween, vide-grenier, etc...)

Notre association a besoin de toutes les bonnes volontés pour faire vivre ses projets, qui seront aussi les vôtres ! Des idées ? Des envies ? Disponible pour être bénévole ? Contactez-nous ! N'hésitez plus : adhérez ! Le coût de l'adhésion pour cette année 2019 est de 5€ par famille.

Membres du bureau : Guillaume Jolly, Malika Hattouma, Damien Lievre, Béatrice Lolon, Typhaine Marec et Marie Lefebvre.

Contact : cabanedesloupiots@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/La-cabane-des-loupiots-205529072795088/>



● Sortir à Lestiac

Atelier Mariane



Samedi 6 avril 2019 - 20h.

**Mostafa el Harfi duo -
Musique arabo-andalouse**

Mostafa El Harfi, fait partie de ces artistes qui sauvegardent ce patrimoine. Lui, qui de rivage en rivage, invente des passerelles où s'accouder pour rêver. Avec

le son voluptueux de l'Oud qui l'accompagne depuis quarante ans, il invite à la découverte, à l'émerveillement et au rêve. Cet artiste au sourire angélique veut « chanter, dire et raconter les choses de la vie à travers la musique ». Musicien-Luthiste, Mostafa El Harfi est diplômé du conservatoire d'Oujda (Maroc), « Music Tarab gharnati ». Il s'est attaché à transmettre et pérenniser le riche patrimoine musical arabo-andalou. Talentueux et généreux avec son Oud, il enseigne cet instrument au sein de l'Association qu'il a créée.

**Concert gratuit - Restauration / buvette -
Réservations conseillées au 06 12 52 56 95**

**Samedi 11 mai 2019 - 20h. A Rise to Kats -
Chansons swing**

Formé le 24 décembre 2017 à Bordeaux, "A Rise to Kats" est un

trio de dandys Swings & Bretelles. Ce trio prend plaisir à vous faire "re"-découvrir les tubes des 60's à nos jours avec leur patte polyphonique.



Ces poly-instrumentistes ont une griffe qui rassemble et fait danser les publics de 7 à 77 ans.

**Concert gratuit - Restauration / buvette -
Réservations conseillées au 06 12 52 56 95**

Dimanche 10 mars 2019, une trentaine de personnes ont poussé la porte de l'Atelier



pour venir y déguster : huîtres / vin blanc, assiette de charcuterie ou chipolatas. L'après-midi s'est poursuivi

par des jeux de société pour petits et grands. Cette formule vous est à nouveau proposée dimanche 19 mai 2019 à partir de 11h30.

Château de Bellegarde

Dimanche 7 avril 2019 - Catherine Poulain revient pour son nouveau livre « Les cœurs blancs ».

Dimanche 14 avril 2019 - Guy Gautreau viendra nous parler de la grande aventure de l'Hermione.

Dimanche 19 mai 2019 - Annette Coquet en spectacle

Dimanche 15 septembre 2019 - Jonathan Rapiengeas en concert

**Claire et J-Pierre Sancier -2 ch. de Bellegarde 33550
Lestiac sur Garonne-claire@chateau-de-bellegarde.com**

Les Amis de la Nature

Mardi 2 Avril – Moulin de la Chataignère Courrière

Randonnée proposée par Francis Bouvier 06 84 70 59 23.

Boucle de 8 km, pique-nique tiré du sac. Départ 9h 30 précises.

Mardi 16 avril - Sortie à Allemans du Dropt et Duras (Lot et Garonne)

Projet porté par Monique Laville 06 75 93 10 89.

10h. visite du village d'Allemans du Dropt avec une conteuse de pays.

12h. repas pris au restaurant L'Etape Gasconne à Allemans du Dropt

14h30. visite du Château de Duras.

Mardi 30 Avril - Martres

Randonnée proposée par Joaquim Budis 05 56 86 83 64-06 80 67 09 51. Boucles de 10 km le matin et 6,5 km l'après-midi sans dénivelé.

Départ 9h 30 précises.

<http://angironderandonnee.free.fr/>

<https://www.facebook.com/Randonnee-Gironde-160139950793653>

Tennis Club de l'Artolie

28 avril 2019 - vide-grenier à Cardan

5 mai 2019 - début des compétitions en Guyenne.

<https://www.facebook.com/tennisclubartolie/>
Madeleine Terradas, présidente 06 72 86 56 53

Art et Création

Samedi 25 mai 2019 de 10 à 17h30- Vente-Expo spécial fête des mères à l'Atelier.

Garage Lezarts

6 et 7 Avril
NO Pesticides Festival #3
Concerts-Spectacles-Débats-Marché artisanal-Tables de presse

La Famille Martoche
Comme les autres
Araucane
Hy2rOphonics
Sushisooshamp
May-Ky Willis

Cie Gavial et Phacochère
Compagnie H
Cie Cirkulez
Buscavida

PRIX LIBRE

GARAGE Lezarts
route de Bordeaux
LESTIAC

+ d'infos www.garagelezarts.com



● Social

Centre communal d'Action Sociale

Difficultés à payer votre loyer, factures d'énergie, d'eau... Pour éviter le surendettement, contactez Madame Maillou au 07 60 00 19 48, responsable du CCAS de Lestiac et les services sociaux du secteur :

- pour les bénéficiaires du régime général
MDSI - 21 route de Sauveterre à Cadillac
05 57 98 12 00
- Pour les bénéficiaires du régime agricole
MSA - 1 allée Jean Jaurès à Langon
05 57 98 25 10

Secours catholique

Permanence d'accueil 16 rue de l'Oeuille à Cadillac les 2ème et 4ème samedis de chaque mois de 10 à 12 heures - 07 86 17 79 51

Secours populaire—La petite boutique

Vêtements femmes, hommes, enfants, vaisselle, petit électroménager...

Ouvert chaque deuxième samedi du mois de 16 à 19h. et chaque deuxième dimanche du mois de 9 à 12h.

14, rue Guiraude 33550 PAILLET (au feu à Paillet /local au-dessus de la poste entrée côté rue)

Contact Fabienne Hurmic 07 70 77 19 07

Restos du cœur

La campagne d'été a débuté le 22 mars 2019. Distribution assurée les vendredis de 14 à 16h, impasse Beaumartin à Langoiran, jusqu'à fin novembre 2019.

Transport TRANSGIRONDE

Transport à tarif réduit

Les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les personnes retraitées et en situation de handicap ainsi que les anciens combattants peuvent bénéficier de cartes de transport métropolitain à tarif réduit.

Où dois-je m'adresser ?

Le dossier peut être retiré auprès

- du CCAS (centre communal d'action sociale) de Lestiac-sur-Garonne,
- de la MDSI (maison départementale sociale et d'insertion) de Cadillac,
- de la Mission Locale de Cadillac
- de l'accueil Transport du Département (Immeuble Gironde)

Portage des repas à domicile

Concernant ce service, les usagers doivent joindre le **Pôle Social et Familial de Cadillac** au 05 56 76 93 74 du lundi au jeudi 9-12h / 13h30-17h30 et vendredi de 9 à 12h.

Accueil du public :

9 rue Bouchet à Cadillac du lundi au jeudi de 13h30 à 17h.30.

Agents d'accueil:

Florence Modet et Corinne Garcia.

Mission Locale des 2 Rives (ML2R)

Une mission de service public de proximité à la disposition des jeunes de 16 à 25 ans.

La Mission locale apporte des réponses aux questions d'orientation, d'emploi et de formation, mais aussi dans les domaines du logement, de la santé, de la mobilité et de la vie quotidienne. Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans.

Une permanence de la ML2R est assurée à Langoiran tous les mardis et jeudis matins de 9 à 12h30 en Mairie - 05 57 98 02 98.

La boutique' des 2 Rives

Depuis le 2 janvier 2019, la Mission Locale des 2 Rives s'est dotée d'une nouvelle offre de service : une boutique approvisionnée par les jeunes pour des jeunes.



Ce projet s'inscrit dans le cadre général de la compétence en matière d'insertion sociale et professionnelle et des spécificités de la ML2R.

Cette action est née d'un constat alarmant : de plus en plus de jeunes démunis de tous effets personnels (jeunes en errance résidentielle, sans domicile fixe, en squat...) fréquentent la ML2R pour son espace sanitaire (lave-linge, sèche-linge, douche sans oublier les kits hygiène). De plus, elle s'inscrit dans le développement de l'axe social en offrant aux jeunes les plus démunis des vêtements.

Cette « boutique' » contribue à l'insertion sociale et professionnelle d'un public jeune en luttant contre les formes d'exclusion, en développant la citoyenneté et la solidarité.

Mission Locale-14/16 route de Branne -33410 Cadillac-05 57 98 02 98

Les jardins partagés de l'Artolie

L'association met à votre disposition une parcelle à cultiver toute l'année pour les familles ne disposant pas de terrains personnels en contrepartie d'une adhésion modeste.

Jardiniers amateurs ou débutants, vous découvrirez l'intérêt de cultiver soi-même ses légumes. Nous mettons un point d'honneur à respecter la nature et l'environnement en favorisant la culture biologique pour savourer des produits sains et de qualité. Échanger sur nos pratiques, nos savoirs et nos connaissances permet aussi de se rencontrer et de faire connaissance. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Florence 07 81 94 90 73 ou Céline 06 17 56 42 43



● Vie pratique

Inscriptions sur les listes électorales.

Conditions à remplir pour s'inscrire sur les listes électorales nationales :

- Être de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques
- Avoir 18 ans accomplis au plus tard la veille du jour du scrutin (La personne qui acquiert la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourra voter pour ce tour)
- Avoir une attache avec la commune d'inscription : domicile, résidence depuis 6 mois au moins de façon continue et effective ou payer depuis 5 ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la Contribution économique territoriale (ex taxe professionnelle).

Pièces à fournir :

- Carte Nationale d'Identité (recto/verso) ou passeport (photocopie de la double page sur laquelle figure votre photo) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande
- Le formulaire d'inscription dûment renseigné (cerfa n° 12669*2)

- Original ou photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom :

Attestation ou facture de moins de 3 mois établie au nom de l'électeur par facture d'eau, d'électricité, de gaz, téléphone/internet fixe (Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées), attestation d'assurance habitation, redevance d'enlèvement des ordures ménagères la plus récente ...

En cas d'hébergement, le demandeur doit produire, en plus du certificat d'hébergement de moins de 3 mois et de la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant, un justificatif établissant la preuve de son attache avec la commune.

Quand demander son inscription ?

Vous pouvez déposer votre demande d'inscription en mairie à tout moment de l'année. Cependant vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019 pour pouvoir voter aux élections européennes organisées le 26 mai 2019.

Inscription d'office des jeunes de 18 ans :

Les jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans l'an dernier seront inscrits automatiquement sur le fichier électoral dès le mois de janvier de l'année 2019 et au fil de leur majorité sous réserve de remplir les conditions pour être électeur (nationalité et domicile) et d'avoir satisfait à l'obligation du recensement citoyen.

Vous êtes inscrits sans faire de démarche individuelle à condition de figurer à la bonne adresse dans le fichier communiqué par l'INSEE qui regroupe les jeunes ayant satisfait à l'obligation de recensement au titre du service national.

Toutefois, les fichiers des jeunes atteignant l'âge de 18 ans pouvant être incomplets, il convient de vérifier votre inscription auprès du Service des Élections et Recensements avant le 31 mars 2019.

Citoyens de l'Union Européenne

Si vous êtes citoyen de l'Union européenne résidant en France, vous pouvez participer à l'élection des conseillers municipaux et des représentants de la France au Parlement européen...

Sont considérés comme résidant en France les citoyens de l'Union européenne qui y ont leur domicile réel ou qui y résident de façon continue.

Les citoyens de l'Union européenne qui souhaitent s'inscrire sur les listes doivent le faire à la mairie de leur domicile sur une liste électorale complémentaire.

Conditions à remplir :

- Être majeur et ne pas être privé du droit de vote ni dans le pays d'origine ni en France,
- remplir les conditions légales autres que la nationalité pour être électeur et être inscrit sur une liste électorale en France.

A noter : les citoyens de l'Union européenne installés en France doivent choisir pour les élections européennes le pays dans lequel ils souhaitent exercer leur droit de vote. En effet, un citoyen communautaire ne peut voter plus d'une fois pour un même scrutin pour l'élection au Parlement européen.

Il existe 2 listes électorales complémentaires distinctes, l'une valable pour les élections municipales, l'autre valable pour les élections européennes. L'inscription n'est valable que pour les seules élections européennes et/ou municipales.

Doivent être fournis : le formulaire d'inscription sur les listes électorales (soit pour les élections municipales, soit pour les élections européennes),

Les pièces justificatives exigées des citoyens français pour l'inscription sur les listes électorales :

- Carte Nationale d'Identité (recto/verso) ou passeport (photocopie de la double page sur laquelle figure votre photo)
- Le formulaire d'inscription dûment renseigné

- Original ou photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom :

Attestation ou facture de moins de 3 mois établie au nom de l'électeur par facture d'eau, d'électricité, de gaz, téléphone/internet fixe (Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées), attestation d'assurance habitation, redevance d'enlèvement des ordures ménagères la plus récente ...

En cas d'hébergement, le demandeur doit produire, en plus du certificat d'hébergement de moins de 3 mois et de la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant, un justificatif établissant la preuve de son attache avec la commune.



● Numéros utiles

En cas d'urgence - Astreinte élus



Elle a pour but d'intervenir en relais des services municipaux, pour toute opération relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

NUMÉRO D'ASTREINTE
06 84 24 06 79

En cas d'urgence, il y aura toujours un élu à votre écoute.

Pharmacie de garde 7j/7 et 24h/24h.

Composez le **3237**

Violences conjugales infos 3919

Urgence sociale pour les sans abri 115

Accueil du public en mairie

Les mardis et vendredis de 15 à 17h.

Le mercredi de 9 à 12h.

Le jeudi de 15 à 19h30.

Tél 05 56 72 32 34 / Fax 05 56 72 17 52

mairie-lestiac@wanadoo.fr

Site internet de la commune

Devenu aujourd'hui obsolète, le site de la commune est en reconstruction.

L'actuel est toujours en ligne mais consultable uniquement par le navigateur google chrome.



<http://www.lestiac.com>

Cartes d'électeurs

2019 est une année de refonte électorale, tous les électeurs à jour de leur inscription recevront en avril-mai une nouvelle carte.

En cas de retour en mairie, elles seront mises à disposition au bureau de vote, sur présentation d'une pièce d'identité.

● Agenda

6 avril 2019 - Mostafa El Harfi duo en concert à l'Atelier

7 avril 2019 - Catherine Poulain au Château de Bellegarde

14 avril 2019 - Guy Gautreau au Château de Bellegarde

8 mai 2019 - Commémoration du 8 mai 1945

11 mai 2019 - A Rise to Kats en concert à l'Atelier

19 mai 2019 - Annette Coquet au Château de Bellegarde

25 mai 2019 - Vente-Expo spécial Fête des mères – Art et Création

7 septembre 2019 - Lestiac fête son port # 7 Association la Cale

15 septembre 2019 - Jonathan Raspiengeas en concert au Château de Bellegarde



Journal d'informations municipales et associatives de Lestiac sur Garonne.

Comité de rédaction : la commission communication.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.